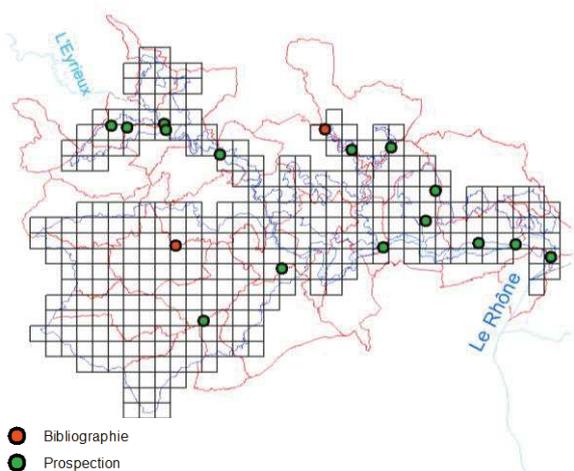


CODE N2000 1314	<b>MURIN DE DAUBENTON</b> <i>MYOTIS DAUBENTONII</i> (KUHL, 1817)		<b>Faible</b>
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 			
<p>Photo : B. Allegrini-Naturalia</p> <p>Photo : L. Roussel-Naturalia (gîte de transit dans un drain)</p>			
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Murin de petite taille au pelage dorsal brun à gris, reconnaissable à ses grands pieds, caractéristiques des espèces « pêcheuses ». Inféodé aux milieux aquatiques.

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>Cette espèce est bien représentée dans le territoire B6. L'ensemble du PNRMA est occupé par l'espèce. Un autre site fait mention de l'espèce, l'ENS de la Boissine.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
C'est une petite chauve-souris aux oreilles relativement courtes pour un Myotis. Son pelage dorsal est brillant gris-brun. Le pelage ventral est gris clair à gris blanchâtre, le plus souvent bien contrasté. Les jeunes ont la face plus sombre et présentent une tache bleu nuit très contrastée sur la lèvre inférieure. Les grands pieds mesurent à peu près la moitié du tibia et sont couverts de longues soies robustes.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Il chasse les proies les plus disponibles et est opportuniste. Les chironomes constituent l'essentiel du régime alimentaire mais selon la saison d'autres diptères, pucerons, éphémères, lépidoptères et trichoptères sont aussi capturés.
<b>Activité</b>	Il arrive dans les gîtes d'été en mai. Il change de gîte tous les 2 à 5 jours quand celui-ci est dans les arbres sinon la colonie reste stable. La colonie se disperse six semaines après la mise-bas.
<b>Reproduction</b>	Les femelles donnent naissance en générale à un seul petit. La période de mise bas commence à partir de la seconde quinzaine de juin. Dès l'automne les jeunes ont atteint leur maturité sexuelle.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	Migreur potentiel, il parcourt en général moins de 150 km entre gîtes d'été et gîte d'hiver. Les populations de plaines, pour rejoindre leurs différents habitats, couvrent de plus grandes distances que les individus des montagnes.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Les Gites de parturition sont surtout dans les cavités d'arbres et gîtes artificiels, ainsi que dans les fissures en voûte ou joints de dilatation des ponts, plus rarement en bâtiment.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Espèce dont les exigences en matière d'habitat se limitent à la présence d'eau et de boisements, au sens le plus large.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Il occupe principalement les grottes, les galeries, les bunkers et les caves, mais bon nombre d'individus pourraient hiberner dans des trous d'arbres ou des fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Il est présent dans toute l'Europe jusqu'en Asie, mais est absent d'Afrique du nord.
<b>France</b>	En France, il est commun à très commun et ses populations ne semblent pas menacées actuellement.
<b>Région</b>	En région Rhône-Alpes, il s'agit d'une des espèces les plus fréquentes et répandues, dont une majorité de gîtes connus sont situés sous des tabliers de ponts (Noblet, 2002).
<b>Département</b>	C'est une espèce bien présente, particulièrement aux abords des cours d'eau. Dans le cadre des prospections pour le PNRMA, l'espèce a été contactée sur l'ensemble des communes.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
Le Murin de Daubenton ( <i>Myotis daubentonii</i> ) a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur différentes communes. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6, particulièrement aux abords des cours d'eau. L'espèce a été capturée deux fois lors des prospections pour le PNRMA, sur les communes de Silhac et de Gluiras. Deux gîtes ont été trouvés, l'un sous un pont à Saint-Michel-d'Aurance et l'autre dans un tunnel à Saint-Barthélémy-le-Meil.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	<p>Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.</p> <p>Cavité, joint, drain sont des gîtes potentiels favorable à sa pérennisation.</p> <p>Maintien de la ripisylve et d'une bonne qualité du cours d'eau.</p>	<p>Milieux homogènes en augmentation.</p> <p>Fermeture des milieux ouverts.</p>
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	<p>Agriculture extensive et système de haies ;</p> <p>Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).</p>	<p>Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes).</p> <p>Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables).</p> <p>Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.</p>

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt.</li> <li>- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires).</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).</li> </ul>
<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle.</li> <li>- Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris).</li> <li>- Préserver les gîtes de reproduction en bâti.</li> <li>- Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.</li> </ul>

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.